



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



Février 2022

La transition écologique juste : coûts et bénéfices socioéconomiques et syndicaux

La transition écologique juste, c'est le chemin qu'il nous reste à parcourir vers un mode de développement durable, prenant en compte les limites planétaires environnementales autant que les enjeux de justice sociale et de démocratie. Si la transition représente un coût élevé à court et moyen termes, il s'agit d'un investissement de long terme pour réinventer nos activités avec davantage de progrès social et environnemental. Le coût de l'inaction pour les finances publiques et privées, les entreprises et les citoyens serait autrement plus élevé sur le plan économique et fragiliserait considérablement nos sociétés.

Cette perspective soulève deux enjeux clés. D'une part la juste répartition du coût de la transition, qui nécessite d'anticiper et d'accompagner ses effets sur le pouvoir d'achat des ménages et les besoins en investissements. D'autre part, l'efficacité des actions mises en œuvre par les acteurs économiques publics et privés, qui dépend de leur gouvernance et pilotage. Autant de défis également syndicaux.

¹ Ce triptyque résume les « 9 limites planétaires » (ou *Planetary Boundaries*). Ce concept, élaboré en 2009 par une équipe internationale de chercheurs, définit un espace de développement sûr et juste pour l'humanité, à travers 9 processus naturels qui déterminent l'équilibre des écosystèmes planétaires : changement climatique, érosion de la biodiversité, perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore,

1. Transition écologique juste : clarifier les concepts

L'urgence écologique repose sur un triptyque de transformations biophysiques dues à l'activité humaine (changement climatique, pertes de biodiversité et pollutions)¹ dont l'accélération menace, non pas la planète elle-même, mais les conditions d'existence de l'humanité sur terre. A cela, s'ajoute la raréfaction des ressources naturelles. Face à cette urgence écologique, le multilatéralisme a tenté d'apporter des réponses.

Après les multiples alertes du GIEC, l'Accord de Paris a, en 2015, fixé le cadre international de lutte contre le réchauffement climatique : limiter le réchauffement climatique d'ici 2100 à 1,5°C si possible et bien en-deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels (1850-1900). En Europe, cet objectif s'est concrétisé par le cap de la neutralité carbone en 2050 (on n'émet pas plus de CO₂ qu'on n'est capable d'en stocker) avec le jalon intermédiaire de - 55 % d'émissions de carbone d'ici 2030. En matière de biodiversité, les objectifs sont moins tangibles : le dernier rendez-vous international a seulement permis de fixer l'objectif de « vivre en harmonie avec la nature » d'ici 2050. Enfin, en matière de

changements d'utilisation des sols, acidification des océans, utilisation mondiale de l'eau, appauvrissement de l'ozone stratosphérique, augmentation des aérosols dans l'atmosphère, introduction d'entités nouvelles dans la biosphère. En 2015, 4 des 9 seuils étaient dépassés (climat, intégrité de la biosphère, biodiversité et les nutriments – azote et phosphore) et deux sur le point de l'être (eau douce et acidification des océans).



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



pollutions, les avancées sont disparates selon les domaines.

Le concept de **transition juste** est né du mouvement syndical dans les années 90, tout d'abord pour protéger les travailleurs des industries fossiles des conséquences des politiques climatiques. La Confédération syndicale internationale (CSI) et la Confédération européenne des syndicats (CES) l'ont élargi à la conciliation de la lutte contre le dérèglement climatique avec la réduction des inégalités sociales. En 2015, l'Organisation internationale du travail (OIT) a défini les 7 principes directeurs de la transition juste, inscrits dans le préambule de l'Accord de Paris :

i. Parvenir à un **consensus social** sur l'objectif de durabilité et des voies pour y parvenir ; le **dialogue social** doit faire partie intégrante du cadre institutionnel régissant l'élaboration et la mise en œuvre des politiques à tous les niveaux ; toutes les **parties prenantes** concernées devraient être consultées dans le cadre d'un processus approprié, permanent et éclairé.

ii. Respecter et promouvoir les principes et droits fondamentaux au travail.

iii. Considérer les inégalités de genre.

iv. Garantir une **cohérence des politiques entre elles** (économie, affaires sociales, éducation, formation, environnement, etc.) pour permettre aux entreprises, aux travailleurs, aux

investisseurs, aux consommateurs d'adhérer à la transition.

v. Promouvoir la création d'emplois décents, **anticiper les incidences sur l'emploi** et favoriser une protection sociale adéquate, ainsi que le développement des compétences et le dialogue social, y compris l'exercice effectif du droit de s'organiser et de négocier collectivement.

vi. Construire les politiques au regard de la spécificité des pays, selon les secteurs, les profils d'entreprises.

vii. Favoriser la coopération internationale.

A l'occasion de la COP26, 14 gouvernements, dont la France, les États-Unis et l'Allemagne, réaffirmaient leur adhésion à ces principes².

Initialement cantonné à l'accompagnement social de la transition écologique, le concept de transition juste recouvre désormais la construction démocratique d'un modèle de développement durable, c'est-à-dire économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Cela se traduit, à l'échelle des entreprises et des organisations, dans la responsabilité sociale et environnementale (RSE/RSO) et, en finance, à travers l'investissement socialement responsable (ISR).

Concrètement, ce sont nos manières de travailler, produire, habiter, nous déplacer, consommer, vivre qui vont être transformées. Plus nous tardons à engager

² Déclaration commune du 4 novembre 2021
<https://ukcop26.org/supporting-the-conditions-for-a-just-transition-internationally/>



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



ces transformations, plus elles sont difficiles à engager. Agir en matière de transition écologique juste passe par deux canaux : l'adaptation aux changements déjà en cours et l'atténuation (traitement des causes des changements environnementaux).

2. Le coût maximal de l'inaction

L'urgence écologique n'est plus une menace lointaine. Le dernier rapport de l'IPBES (plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) a fait état, en 2019, d'un déclin inédit de la faune et la flore, avec une accélération du taux d'extinction des espèces : un million menacé sur les 8 millions recensés. « *Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier* », alertait le président de l'IPBES. En 2020, le Forum économique mondial chiffrait à 44 000 milliards de dollars les activités économiques dépendantes de la nature, soit plus de la moitié du PIB mondial. Retarder les actions de 10 ans (donc à l'horizon 2030) doublerait le coût de stabilisation de la biodiversité : de 7 000 milliards à 15 000 milliards de dollars.

En matière de changement climatique aussi, la dégradation des conditions d'habitabilité de la terre est déjà une réalité. Nous parviendrons difficilement à maintenir la limite de +1,5°C (limite au-delà de laquelle les changements deviennent

incontrôlables). Même s'il existe une tendance à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans certaines parties du monde (en particulier en Europe, passant de 4,9 à 3,8 milliards de tonnes de gaz à effet de serre entre 1990 à 2020), nous sommes loin d'enrayer la suraccumulation des gaz à effet de serre dans le temps. En août 2021, le rapport spécial du GIEC montre que le réchauffement climatique s'élève aujourd'hui à +1,1°C par rapport au niveau préindustriel. Sur la trajectoire actuelle, le rapport anticipe +1,5 °C dès 2030. À l'issue des engagements de la COP26, l'ONU estime que le monde se dirigerait vers un réchauffement de +2,1°C à +2,7°C d'ici 2100 (si les engagements sont tenus), désignant pour grandes responsables les centrales à charbon (actuelles et à construire) et, plus globalement, l'usage des énergies fossiles.

En 2019, la production d'électricité reste en effet le premier secteur émetteur de carbone dans le monde (41 % du total des émissions). Elle est suivie par les transports (24 %) et l'industrie et la construction (19 %). La France, où la production d'électricité est largement décarbonée du fait de son mix énergétique, est une exception : le secteur des transports est le principal contributeur des émissions françaises³. **Dit autrement, la transition énergétique conditionne la transition écologique en Europe et dans le monde** : favoriser la sobriété énergétique, développer les énergies

³ Chiffres clés du climat France Europe et Monde (édition 2022) : www.i4ce.org/wp-core/wp-

[content/uploads/2021/10/DATALAB_A6_CHIFFRES_CLES_CLIMAT_2022.pdf](#)



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



décarbonées et améliorer l'efficacité énergétique. Cela implique par ailleurs de circulariser toute notre économie (éco-conception, recyclage, etc.), afin de réduire drastiquement les émissions, les fuites d'énergies, les déchets, l'utilisation des ressources non renouvelables. Nombre d'Etats misent sur les techniques de capture et de stockage pour ce qui ne pourra être décarboné.

Considérant que les émissions repartent de plus belle en 2021 (s'approchant du pic historique de 2018), chaque émission supplémentaire induit un réchauffement plus sévère, chaque dixième de degré de réchauffement entraînant son lot de conséquences drastiques, avec le risque d'un emballement climatique aux effets imprévisibles et irrémédiables. La Commission européenne estime que les deux tiers de la population européenne seraient touchés par des catastrophes météorologiques d'ici 2100, contre 5% en 2018.

Le changement climatique a des effets importants sur la stabilité sociale et politique des sociétés, notamment sous l'effet de l'augmentation des inégalités et des tensions sur la satisfaction des besoins essentiels (alimentation, eau, énergie). L'Organisation internationale pour les migrations estime entre 250 millions et 1 milliard le nombre de personnes réfugiées ou déplacées à cause du changement climatique d'ici 2050.

En 2006, le rapport Stern estimait entre 5 % et 20 % du PIB mondial par an le coût de l'inaction climatique – soit l'équivalent d'une crise économique majeure chaque année.

Stress thermique, hausse du taux de mortalité, détérioration des conditions de travail... les effets sur la productivité des économies sont avérés, notamment sur la productivité du travail. L'OIT estime qu'à +1,5°C de réchauffement, 2,2 % du total des heures travaillées dans le monde seront perdues en 2030 – soit l'équivalent du PIB français, selon l'ONU.

L'économie sera (ou est déjà) affectée sur plusieurs plans, avec des impacts sectoriels⁴ et des conséquences sur l'emploi :

- a. La qualité des productions et les rendements agricoles seront altérés.
- b. La répartition des productivités entre pays sera modifiée, au détriment des pays aux économies peu diversifiées et fortement vulnérables au changement climatique. Leurs coûts de production augmenteront rapidement, altérant leur compétitivité et leur balance commerciale. Cela concernera principalement les productions agricoles ou intenses en main-d'œuvre, comme le textile.
- c. Dans le secteur énergétique, la demande pour se chauffer diminuera quand celle liée à la climatisation augmentera. Il est donc difficile d'évaluer l'effet sur la demande. Mais le rendement des centrales à gaz, nucléaires,

⁴Effets économiques du changement climatique, Trésor-Eco n°262, juillet 2020.
www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/07/09/treso

r-eco-n-262-effets-economiques-du-changement-climatique



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



hydrauliques et solaires thermiques diminuera sous l'effet de la hausse des températures, et la diminution des ressources en eau menacera les systèmes de refroidissement et donc la production d'énergie (et à fortiori les secteurs fortement consommateurs de l'industrie).

d. Les précipitations accrues et l'augmentation de la fréquence des événements climatiques renchériront les coûts de construction, d'entretien des infrastructures et des bâtiments publics et privés, impactant les coûts de logement et de transport. Par ricochet, cela pourrait avoir des effets néfastes sur les systèmes de soins ou d'éducation. Certaines infrastructures portuaires pourraient devenir inutilisables du fait de la montée des eaux, ou certaines voies navigables du fait de sécheresses.

e. Enfin, la dépréciation de valeurs économiques (rentabilité de placements, prêts d'entreprises non remboursés, risques physiques, risques de réputation, etc.) se transmettra aux secteurs financiers et assurantiels⁵. A plus long terme, il existe un risque de non-assurabilité, réduisant les possibilités de reconstruction. C'est ce qu'indique la Banque centrale européenne (BCE) qui a publié, en septembre 2021, les résultats de son stress test climatique appliqué à l'économie européenne et en particulier aux banques européennes. Pour la BCE, la crise climatique représente un risque systémique majeur.

Les effets sur les services marchands et non marchands sont plus difficiles à prévoir.

Sur l'échelle du coût socioéconomique du réchauffement climatique, le coût de l'inaction est donc maximal. Ajourner l'action est également coûteux : faute d'avoir engagé à temps les trajectoires de transition, des politiques plus drastiques devront être menées pour tenter de rattraper notre retard et maîtriser les coûts de l'urgence écologique sans atteindre des points de bascule aux conséquences imprévisibles.

3. Coût socio-économique de la transition énergétique en Europe et en France : l'enjeu d'une transition juste

Mais le coût de la transition n'est pas non plus anodin. Afin de concrétiser l'engagement de -55% d'émissions carbone d'ici 2030, le paquet *Fit for 55*, dévoilé par la Commission européenne, propose une dizaine de mesures législatives, à la fois tarifaires (principe du pollueur payeur) et réglementaires (interdiction des véhicules thermiques légers neufs en 2035), et révisé certains objectifs européens (part d'énergies renouvelables). Ces mesures seront contraignantes pour les Etats membres et les secteurs concernés. L'impact socioéconomique de cette politique climatique sera significatif.

⁵ En 2017, la Commission européenne estimait les dommages économiques causés par des phénomènes météorologiques à 283 milliards d'euros.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



▪ Impact sur le PIB, l'investissement et la consommation

La Commission européenne estime, dans son étude d'impact, que le paquet *Fit for 55* aura peu d'effet sur l'activité économique : de -0,7 % de PIB à +0,55 % de PIB. Mais, comme l'indique Jean Pisani-Ferry⁶, « *de petits changements agrégés à un horizon de 10 ans peuvent masquer des perturbations plus importantes en cours de route. Parce que l'action climatique implique un éventail de réglementations, de subventions, d'incitations, de mesures aux frontières, de dépenses gouvernementales et de taxes, ses conséquences macroéconomiques sont difficiles à cerner* ». En effet, les transformations sont systémiques : évolution de l'offre et de la demande, impacts en termes d'emplois et de compétences, compétitivité, autonomie stratégique, etc. De plus, les estimations varient considérablement selon les hypothèses retenues et les décisions stratégiques prises. Comme le montre le rapport FNH/FGMM sur la filière automobile, le coût et les effets sur l'emploi diffèrent selon les instruments mobilisés par les politiques publiques et les engagements des entreprises, en particulier les grands donneurs d'ordre. Les choix d'aujourd'hui déterminent l'espace des possibles des générations futures.

⁶ Pisani-Ferry (2021), « Climate policy is macroeconomic policy, and the implications will be significant », Policy Brief, Peterson Institute for International Economics, octobre 2021.

⁷ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms_638147.pdf

S'agissant plus particulièrement des effets sur l'emploi, les études anticipent globalement un solde positif entre les destructions et les créations d'emplois (24 millions d'emplois créés dans le monde d'ici 2030, compensant les 6 millions d'emplois détruits, selon l'OIT⁷). Mais les réallocations massives d'emplois exigent une articulation étroite de la transition avec les politiques sociales et de l'emploi.

▪ Impact sur le pouvoir d'achat des ménages

Trois facteurs vont jouer à la hausse sur les prix. A court et moyen terme, les prix des biens et services vont devoir intégrer le coût des investissements de la transition écologique et la dépréciation des anciens investissements. Le prix du carbone risque lui aussi de jouer sur les prix (carburants et chauffage, importations⁸, etc.). Enfin, le réchauffement climatique jouera à la hausse sur le prix de certaines denrées alimentaires. A long terme, l'évolution de nos modes de vie pourrait compenser, au moins en partie, ces hausses de prix (vélo versus voiture sur les courts trajets, moindre consommation énergétique dans des logements rénovés, diminution de la consommation de viande, biens plus durables et donc achetés moins fréquemment, etc.).

⁸ [La Commission européenne prévoit d'instaurer un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières pour rééquilibrer les conditions de concurrence entre les producteurs européens et les pays tiers ne disposant pas de mécanisme carbone.](#)



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



Mais les hausses de prix de court et moyen terme vont peser proportionnellement plus sur les ménages modestes et les ménages fortement dépendants du carbone (faute d'alternative à la voiture individuelle ou en raison de l'état de leur logement).

Cette inégalité inhérente à la transition écologique exige, pour qu'elle soit juste, des mécanismes d'accompagnement (au changement) des ménages les plus exposés et de compensation. C'est pourquoi la CFDT revendique que toutes les recettes issues de la taxation du carbone (à l'échelon européen et national) financent d'une part l'investissement dans la transition (rénovation des logements, infrastructures de transports), d'autre part l'accompagnement et la compensation en faveur des ménages les plus vulnérables et les plus exposés dans la transition. C'est le cœur de la revendication de la CES en ce qui concerne la création du nouveau marché carbone européen à horizon 2025 qui doit couvrir les secteurs du bâtiment et du transport routier (autrement dit, l'énergie consommée par les entreprises et les ménages). La transition écologique et énergétique engagée par la Commission européenne exige d'inclure les mesures

d'accompagnement et de compensation en amont de la mise en œuvre des politiques de transformation.

Concrètement, il s'agit à la fois d'aider les ménages et les entreprises à réduire leur dépendance au carbone (tiers investissement⁹ pour la rénovation énergétique des logements, prime à la conversion automobile, investissement dans des procédés décarbonés) et de les soutenir à court terme face à la hausse du prix du carbone (mesures de type « chèque énergie », taxes flottantes sur l'énergie pour lisser les évolutions de prix, etc.). Enfin, la transition juste passe autant par la redistribution que par la juste contribution de chacun ; c'est le sens de la réforme fiscale que porte la CFDT¹⁰.

▪ Besoins d'investissements publics et privés

L'impôt ne pourra à lui seul couvrir le coût astronomique de la transition écologique car les besoins d'investissements sont considérables¹¹.

Ainsi, la Commission européenne estime que pour atteindre -55% d'émissions d'ici 2030, il faudra investir dans le système énergétique, chaque année entre 2021 et

⁹ [Le tiers investisseur est un opérateur ensemblier \(maître d'œuvre et financeur\). Il prend en charge, pour les ménages, l'établissement du diagnostic de performance énergétique, l'estimation de la rentabilité post-rénovation, l'avance du financement des travaux, leur réalisation et l'établissement d'un contrat de partage des gains d'économies d'énergie avec le ménage bénéficiaire. Le tiers investisseur supporte donc l'investissement – pas le ménage, qui n'est pas obligé de faire d'avance de fonds. Cela fait disparaître la question du reste à charge, tout en finançant des rénovations de qualité.](#)

¹⁰ www.cfdt.fr/portail/outils/autres-outils/financer-et-organiser-une-relance-economique-pour-plus-de-progres-social-et-ecologique-srv1_1124932

¹¹ [Les estimations quant aux besoins d'investissement diffèrent selon les secteurs et les zones géographiques couverts, les objectifs de réduction d'émissions, les échéances visées. En outre, de nombreux besoins restent encore insuffisamment documentés : agriculture, industrie, recherche, adaptation au réchauffement climatique, etc.](#)



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



2030, environ 336 milliards d'euros de plus qu'au cours de la période 2011-2020. A cela s'ajoutent 130 milliards d'euros d'investissement nécessaires pour atteindre l'ensemble des objectifs environnementaux. Passé ce cap, ces montants n'augmenteraient plus, voir baisseraient un peu si l'on fait l'hypothèse que nous aurons atteint l'objectif de 2030. Face à ces besoins, l'UE, à travers son plan *Next Generation EU* (l'instrument financier de relance européenne) et son cadre financier pluriannuel 2021-2027¹², oriente approximativement 77 milliards d'euros par an vers des dépenses favorables au climat (et pas seulement la transition énergétique). On est donc loin du compte. Nous avons besoin d'un plan d'investissements publics à la hauteur des besoins, soutenu par une réglementation et un accompagnement adaptés des acteurs économiques, pour permettre l'émergence de modèles rentables.

En France, le think tank I4CE¹³ observe que les investissements en faveur du climat ont augmenté et atteint 45 milliards en 2020 ; les investissements fossiles, également en hausse, atteignent 71 milliards. Les investissements climat demeurent insuffisants par rapport aux besoins, malgré les plans de relance et d'investissement¹⁴ initiés récemment. Sur

la base de la Stratégie nationale bas carbone, qui n'intègre pas encore la révision à la hausse de l'objectif européen, ce sont 59 à 62 milliards d'euros supplémentaires qui devraient être investis en faveur du climat entre 2024 et 2028.

L'enjeu pour les finances publiques est donc considérable et multiple. A budget donné, il va devoir réallouer certaines dépenses et réduire les dépenses défavorables à l'environnement. En France, ces dépenses représentent encore 10,8 milliards d'euros pour 2022. Il sera en outre nécessaire d'améliorer l'efficacité écologique et sociale des dépenses. L'achat public responsable est, à cet égard, un levier puissant et peu coûteux de transformation des chaînes de valeur. Mieux réguler et conditionner les aides publiques aux entreprises en est un autre.

Les dépenses publiques au bénéfice de la transition pourraient en outre freiner la hausse d'autres dépenses publiques. Selon la Commission européenne, la réduction des émissions et de la pollution atmosphérique réduira les dommages en matière de santé de 110 milliards d'euros d'ici à 2030 (par rapport à 2015). Les coûts en matière de lutte contre la pollution atmosphérique diminueraient d'au moins 5

¹² [Les deux plans représentent conjointement environ 1800 milliards d'euros \(respectivement 750 Mds d'euros constants et environ 1070 Mds\) sur la période 2021-2030 et 30% devraient être mobilisés pour l'action climatique.](#)

¹³ www.i4ce.org/wp-core/wp-content/uploads/2021/03/Panorama-des-financements-climat-2020.pdf

¹⁴ [France Relance doit consacrer 30 milliards d'euros à l'écologie d'ici 2022 \(10 milliards environ ont déjà été engagés\) et France 2030 15 milliards sur 5 ans \(soient 3 milliards par an\). Le premier rapport d'évaluation de France Relance indique que rien ne garantit que les objectifs environnementaux puissent être atteints. Quant à France 2030, il se concentre sur les secteurs d'« excellence », sans tracer un cap de transformation de nos modes de production et de vie.](#)



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



milliards en 2030. Les importations nettes d'énergie diminueraient de plus d'un quart sur la période 2015-2030, avec à la clé une économie de 100 milliards d'euros sur la facture de l'UE de 2021 à 2030 et jusqu'à 3 000 milliards d'euros d'ici à 2050.

Toutefois, la transition énergétique exige aussi de passer par l'endettement public, afin d'engager sur un temps long des dépenses bénéficiant aux générations futures¹⁵. La révision future des règles budgétaires et de la gouvernance économique de l'UE représente à cet égard un enjeu majeur pour garantir suffisamment d'investissements publics en faveur de la transition écologique juste, comme le revendique la CES.

La finance privée a également un rôle essentiel à jouer pour passer à la vitesse supérieure en matière de durabilité et de justice sociale. A l'échelle de la France, l'évolution de l'épargne des ménages (sur un an) représentait début 2021 plus de 100 milliards d'euros¹⁶. Au total, le patrimoine financier des Français représente plus de 5 000 milliards d'euros. C'est une manne financière à mobiliser au service de la transition écologique juste. C'est dans cette perspective que la CFDT propose de flécher l'épargne (notamment salariale) vers la transition écologique et sociale et de mieux réguler l'investissement socialement responsable en veillant à ce que les enjeux

environnementaux soit bien corrélés aux enjeux sociaux et de gouvernance.

L'investissement public, et plus largement les institutions financières publiques (banques publiques d'investissement ou de développement, comme Bpifrance par exemple), ont un rôle déterminant à jouer pour donner le cap à suivre et réduire les incertitudes des investisseurs privés. En outre, l'investissement public joue un rôle de catalyseur puisqu'il influe sur les déterminants de la décision d'investissement des entreprises, notamment la demande anticipée des ménages et la rentabilité de l'investissement (l'investissement public stimule l'emploi et les revenus), le coût des facteurs de production (comme le prix de l'énergie, par exemple), ou encore l'accès à un financement à un coût abordable, etc.

Au niveau européen, cela implique notamment de construire une véritable taxonomie écologique et sociale pour éclairer les décisions d'investissement¹⁷. En outre, la Banque centrale européenne va devoir davantage prendre en compte la transition écologique juste dans sa stratégie monétaire (évaluation des risques, dispositifs de garanties et d'achats de titres d'entreprises, etc.) et de régulation financière (intégration du risque climatique dans les exigences de fonds propres exigées des banques), ou encore développer les forces de frappe des

¹⁵ www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2021-03/nos-ambitions-210321-dette-publique.pdf

¹⁶ [Cette épargne représente plus de 200 milliards d'euros si on y ajoute les dépôts à vue et numéraire.](#)

¹⁷ [Pour parvenir à la neutralité carbone, l'Union européenne a défini des critères pour classer les](#)

[activités économiques qui n'aggravent pas le changement climatique et éclairer les investisseurs. Mais cette taxonomie est uniquement « verte » et peu ambitieuse. Un groupe de travail a été missionné pour explorer la faisabilité d'une taxonomie sociale.](#)



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



banques publiques d'investissement. Là non plus, la dimension « juste » de la transition ne doit pas être oubliée.

Les entreprises ont également un rôle à jouer dans le financement de la transition écologique juste. En 2020, en France, l'investissement des entreprises non financières représentait près de 300 milliards d'euros. Une partie importante de ces investissements doit être fléchée vers la transition écologique juste au regard des enjeux pour la pérennité de l'activité économique.

4. Pilotage et gouvernance : planifier pour maîtriser les coûts

Traduits opérationnellement par 232 indicateurs statistiques, les Objectifs de développement durable (ODD), en identifiant les intérêts communs planétaires, doivent aider les pouvoirs publics à identifier l'écart entre l'état du monde et son développement durable, les actions à mettre en œuvre pour opérer le changement, les impacts et l'acceptabilité sociale et démocratique de ces actions. Le pilotage de cette transition écologique et sociale doit être démocratique afin d'être soutenable pour les différentes parties prenantes et de gérer les incertitudes liées aux échelles de temps.

Bien que partagés par l'ensemble des acteurs, les ODD n'ont pas fait leur preuve en matière de pilotage de la transition : les indicateurs sont trop nombreux et se limitent parfois à de l'autopromotion gouvernementale. C'est pourquoi les initiatives internationales et nationales issues de la société civile se sont

multipliées pour construire des tableaux de bord, en particulier en matière climatique. Mais le plus souvent, l'enjeu de justice sociale est secondaire et ces travaux n'irriguent pas la construction des politiques publiques. Ainsi, l'OCDE soulignait encore récemment que la France n'est pas à la hauteur de ses propres objectifs en matière climatique, de pollution ou de biodiversité.

Pourtant, si elle implique des enjeux forts de transformation sectoriels et de filières à coconstruire puis planifier (à l'instar des travaux de la CFDT-Métallurgie et de la Fondation pour la nature et l'homme avec Syndex sur le secteur de l'automobile ou encore du Shift Project sur d'autres secteurs), la transition écologique juste exige aussi d'articuler les différentes politiques publiques entre elles et de mieux distinguer les mesures d'adaptation et d'atténuation. Sans système de pilotage adapté, il est difficile pour l'action publique de clarifier le cap, de construire des trajectoires et d'identifier les actions à programmer et financer, les crédits à réallouer pour transformer en profondeur nos modes de production, de consommation, de vie. La transition juste implique de sortir d'une logique de silos, en identifiant collectivement les vulnérabilités, les besoins et les opportunités.

Un meilleur pilotage de la transition écologique juste donnerait à voir le chemin parcouru, les efforts collectifs consentis et les bénéfices obtenus ; de quoi renforcer la compréhension, la motivation des acteurs et l'acceptabilité sociale des politiques mises en œuvre.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



Ce pilotage doit s'articuler avec **une programmation dans la durée des financements nécessaires, sur la base d'une planification stratégique des besoins**. Le *think tank* I4CE propose par exemple d'instituer une loi de programmation pluriannuelle des finances publiques pour le climat afin de contraindre les pouvoirs publics à mettre les moyens en face de nos ambitions en matière d'atténuation et d'adaptation¹⁸. Ce type de loi permettrait de clarifier le cap, la trajectoire, les jalons intermédiaires, les actions programmées et leur financement. Cela réduirait les incertitudes pour les acteurs économiques, et donc le coût des investissements. Enfin, une telle loi de programmation pluriannuelle des finances publiques impliquerait que le gouvernement présente régulièrement au Parlement un rapport sur l'exécution de la loi, ce qui renforcerait la gouvernance démocratique de la transition.

Pour être juste, la transition écologique doit être coconstruite et négociée. Il s'agit de s'assurer que les mesures indispensables face à l'urgence écologique sont à la fois conformes aux engagements et soutenables sur le plan social. Les outils de pilotage de la transition doivent donc découler d'un travail de diagnostic et de planification associant toutes les parties prenantes.

De ce point de vue, la France ne part pas de rien. La Charte de l'environnement a consacré en 2005 le droit de chaque citoyen à être informé et à participer à l'élaboration des politiques publiques en matière environnementale. Le Grenelle de l'environnement, en 2007, a consacré le dialogue multi-parties prenantes¹⁹, qui s'incarne depuis au Conseil national de la transition écologique. La Commission nationale du débat public est obligatoirement saisie sur un certain nombre de sujets (plan national de prévention des déchets, stratégie en matière de biomasse, etc.). Plus récemment, la Convention citoyenne pour le climat a constitué une démarche inédite de démocratie participative. De la Stratégie nationale bas carbone à la loi Climat et Résilience, en passant par divers plans et feuilles de routes sectoriels et territoriaux, la France tente d'anticiper et de planifier dans le dialogue les transformations à mener (*les récentes annonces présidentielles en matière de nucléaire dénotent de ce point de vue*), même si les délais et modalités de consultation officielle des partenaires sociaux ont d'importantes marges de progrès.

Mais les transformations profondes à venir en matière technologique, industrielle, d'aménagement du territoire, de mobilité, de chauffage, de logement, d'alimentation,

¹⁸ [En France, l'évaluation environnementale annuelle du projet de loi de finances \(« budget vert »\) permet seulement d'identifier \(avec beaucoup d'insuffisances de surcroît\) ce qui est favorable ou défavorable au climat, mais pas la cohérence entre les objectifs en](#)

[matière de transition climatique et les moyens financiers alloués, encore moins la dimension sociale.](#)

¹⁹ Etat, collectivités territoriales, représentants des employeurs et des salariés, associations



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



de gestion des flux (ressources et énergie) n'ont pas encore été vraiment engagées.

5. Les enjeux syndicaux de la transition écologique juste

Faire de la transition écologique une opportunité syndicale

Les initiatives citoyennes liées à l'urgence écologique se sont multipliées ces dernières années : marches climat, actions en justice, émergence de nouveaux acteurs, etc. C'est également le cas dans les entreprises où des collectifs de salariés (cadres, ingénieurs, salariés regroupés sous l'étiquette « Les collectifs ») fleurissent. Un « écosyndicat », *Le Printemps écologique*, tente d'émerger. Les employeurs sont sensibilisés de manière croissante²⁰ et des entreprises se structurent sur ce thème (Impact France vise à concurrencer le Medef en matière de représentativité).

La majorité de ces démarches ne s'emparent qu'imparfaitement de la dimension juste de la transition, en particulier du rôle du dialogue social et de la négociation, alors même que les moyens d'action des représentants des salariés se sont développés. Il n'y aura pas de solution unique à la transition écologique. Le dialogue social a donc un rôle crucial à jouer là où les transformations vont s'opérer, à la fois du point de vue des

procédés de production et des pratiques professionnelles.

Mettre davantage la transition écologique au cœur du dialogue économique et social dans les entreprises et les administrations et innover, comme tentent de le faire les Sentinelles vertes de la F3C-CFDT, représente une triple opportunité syndicale :

- Nous rapprocher des travailleurs préoccupés par l'urgence écologique, donc de potentiels adhérents et électeurs (l'écologie, le réchauffement climatique et l'avenir de leurs enfants apparaissent comme l'une des premières préoccupations dans nombre de sondages auprès des Français), en particulier les jeunes, en innovant dans nos modes d'action syndicale.
- Agir pour anticiper les défis qui vont s'imposer aux travailleurs et aux entreprises. C'est le sens de la campagne CFDT « Au travail pour le Climat », relancée à l'occasion de la COP26.
- Porter le volet « juste » de la transition écologique. La transition écologique juste ne peut se faire sans dialogue social ni négociation dans les entreprises. La CFDT, engagée depuis 1976²¹ sur les questions de développement durable, doit en être le fer de lance à tous les niveaux du dialogue social.

²⁰ [Outre l'association Entreprises pour l'Environnement \(EPE\), qui rassemble une soixantaine de grandes entreprises, depuis 1992, le Medef a organisé, au printemps 2021, une université syndicale. la REF, sur la transition écologique et une Convention d'entreprises](#)

[pour le climat rassemble 150 acteurs en vue d'élaborer des propositions concrètes.](#)

²¹ CFDT(1976), *Les Dégâts du Progrès*. Depuis d'autres ouvrages ont été publiés, tel que *Réinventer le progrès* (2016).



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



Faire du plein-emploi une force motrice de la transition écologique

La transition écologique est singulière car systémique, modifiant tous nos modes de production, de consommation, de mobilité, d'organisation du travail, etc. C'est pourquoi il est difficile d'estimer les créations et les destructions d'emplois à venir. Les analyses sectorielles et territoriales, tout comme les études prospectives sur les besoins en compétences, restent souvent concentrées sur quelques secteurs au cœur de la transition. Pourtant, la transition écologique va concerner tous les emplois et métiers, même si les enjeux diffèrent selon l'impact de la transition écologique sur l'activité (remise en cause ou pas). Les réallocations de main d'œuvre risquent d'être massives et rapides ; ne pas les anticiper et les accompagner pourrait freiner la transition. La création d'emplois de qualité, de nouveaux métiers, les reconversions professionnelles et le maintien dans l'emploi seront des clés de réussite de la transition écologique. Le retour en emploi des personnes qui en sont le plus éloignées est également capital. C'est pourquoi la CFDT soutient le principe d'une « garantie d'emploi » visant à déployer l'offre d'emplois aidés sur des activités d'avenir, dont ceux de la transition écologique et du lien social.

Cela nécessite d'appréhender finement les effets de la transition écologique en termes

d'emplois, de compétences, de conditions de travail, etc. à l'échelle des filières – à l'instar de ce qui a été fait pour la filière automobile par la CFDT-Métallurgie et la FNH – mais aussi dans une vision trans-filière, à l'échelon national comme territorial.

L'ensemble des dispositifs individuels et collectifs de reconversion, de création ou de maintien dans l'emploi doit être mobilisé, en luttant contre les inégalités d'accès ; de nouveaux dispositifs seront peut-être à construire, des évolutions à envisager (création de fonds dédiés, abondements additionnels pour les droits à la formation, promotion de dispositifs, évolution de l'éligibilité aux dispositifs existants, adaptation du contenu des formations, etc.). Elaborer une typologie des cas de figures, en identifiant à chaque fois les lieux de dialogue (administration, entreprise, branche, filière, territoire, bassin d'emploi) et les dispositifs existants paraît indispensable.

Construire un dialogue de la transition écologique juste

Pour l'heure, moins de 5% des entreprises évaluent la résilience de leur modèle d'affaires face aux mutations environnementales, ou analysent les risques encourus et les opportunités de transformation. Lorsqu'elles le font, la dimension « juste » de la transition n'est pas naturelle et, souvent, la logique de compensation prime²².

²² [Nombre d'entreprises achètent des crédits carbone visant à développer des puits de carbone pour absorber leurs émissions, espérant s'économiser la](#)

[transformation de leur processus de production. Cette logique a ses limites, les puits de carbone étant par](#)



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE D'ÉCONOMIE



Avec la loi Climat et Résilience, les représentants des salariés des entreprises d'au moins 50 salariés disposent désormais d'un cadre clair pour articuler dialogue social, économique et environnemental, en complément des leviers²³ déjà à disposition des représentants des salariés. C'est une opportunité décisive en période de transition. C'est aussi un défi : celui d'articuler notre activité revendicative avec les risques et opportunités de la transition écologique en portant sa dimension juste, dans une logique d'anticipation et de construction par le dialogue social. Les enjeux environnementaux ne sont pas juste un sujet de plus ; ils peuvent aussi être une opportunité de répondre aux préoccupations des travailleurs. Les ressources de l'ARC sont en cours d'actualisation dans cette perspective. Outre l'appui des experts qui développent leurs compétences sur le sujet, les militants devront articuler diagnostic économique de l'entreprise, enjeux environnementaux et revendicatif CFDT, dans le cadre d'un véritable dialogue économique, social et environnemental. Dans le cadre de la transition écologique juste, il s'agit d'identifier les opportunités et les menaces pour la pérennité de l'activité de l'entreprise, sur l'emploi, les rémunérations, les compétences, la qualité du travail, la productivité, les conditions de travail, la santé des travailleurs, etc. Cela nécessite

d'intégrer de nouvelles thématiques de dialogue comme la transformation des gains de productivité et leur juste répartition²⁴. De même, la transition offre l'opportunité de redonner du sens aux activités sociales et culturelles.

De ce point de vue, la sensibilisation massive et rapide de nos représentants des salariés constitue l'une des principales clés de réussite pour mettre en œuvre la transition écologique juste dans les entreprises et les administrations et rendre visible la marque CFDT en la matière.

[définition limités et les paris technologiques sur la captation du CO₂ hypothétiques.](#)

²³ [Accords \(mobilité durable, NAO, intéressement, etc.\), droit d'alerte environnementale, bilan des émissions de gaz à effet de serre, raison d'être, société à mission,](#)

[devoir de vigilance, déclaration de performance extra financière, etc.](#)

²⁴ www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2018-12/noteecodecembre2018.pdf